

Mars 2012

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

## COMITÉ DE L'AGRICULTURE

### Vingt-troisième session

Rome, 21-25 mai 2012

### Intensification durable des cultures

#### Résumé

Face à la nécessité prévisible d'une augmentation significative de la production alimentaire pour nourrir 9,1 milliards de personnes en 2050, compte tenu de la pression croissante exercée par le changement climatique et la dégradation des ressources naturelles, le Comité de l'agriculture, à sa vingt-deuxième session, a fait sienne la stratégie de la FAO pour une intensification durable des cultures grâce à une approche écosystémique et à un environnement porteur<sup>1</sup> et a formulé un certain nombre de recommandations en vue de sa mise en œuvre<sup>2</sup>. Le principal mécanisme d'exécution de cette stratégie est l'Objectif stratégique A, mais il existe également des liens importants avec d'autres objectifs stratégiques, notamment ceux relatifs à la production animale (Objectif stratégique B), à la sécurité alimentaire et nutritionnelle (Objectif stratégique H), à la nutrition et aux modes d'alimentation viables (Objectif stratégique F) et à la gestion des ressources naturelles (Objectif stratégique F), ainsi qu'avec certaines initiatives relevant des Objectifs stratégiques C, G, I et L. Les quatre résultats de l'Organisation au titre de l'Objectif stratégique A sont en harmonie avec les domaines d'action prioritaires approuvés par le Comité de l'agriculture, alors que la plupart des priorités dégagées par les Conférences régionales en 2010 correspondent à l'un ou à plusieurs de ces résultats.

Un élément clé de la stratégie d'intensification durable des cultures présentée au Comité en 2010 était le programme d'activités proposé pour la période allant jusqu'en 2025. Ce programme était centré sur l'évaluation, l'adaptation et la promotion de systèmes de production intégrés, y compris les associations cultures-élevage et cultures-aquaculture. Il y est reconnu qu'une action complémentaire à différents niveaux, allant des exploitations aux consommateurs, ainsi que sur le plan économique et des politiques, est nécessaire pour avancer vers l'objectif d'une intensification durable des cultures. Le Comité de l'agriculture a indiqué que le soutien apporté par la FAO à cet effort devait s'inscrire dans le contexte plus général de la filière alimentaire et qu'en concomitance avec ces activités, il faudrait également aborder certains domaines thématiques, tels que la gestion après récolte, la consommation alimentaire, la nutrition humaine et les modes d'alimentation viables.

<sup>1</sup> COAG/2010/3

<sup>2</sup> CL 140/3, paragraphes 7 et 8

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

Le présent document fait le point des progrès accomplis en 2010-2011 dans la mise en œuvre de la stratégie d'intensification durable des cultures et rend compte des travaux complémentaires portant sur les filières alimentaires et les modes d'alimentation viables. On y trouvera le nouveau titre proposé pour cette stratégie, ainsi que les principales activités à mener dans le cadre d'un programme pour 2012-2015.

**Mesures suggérées au Comité:**

Le Comité est invité à prendre note des mesures prises par le Secrétariat aux fins de la mise en œuvre de la stratégie d'intensification durable des cultures. En particulier, le Comité souhaitera peut-être:

- i) reconnaître les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie d'intensification durable des cultures, à laquelle il a souscrit à sa vingt-deuxième session;
- ii) recommander que les pays membres de la FAO intègrent le modèle de production durable « Produire plus avec moins » dans leurs stratégies de développement agricole;
- iii) approuver les thèmes recensés aux fins d'une action intégrée tels que définis pour la période 2012-2015 et les porter à l'attention des principaux partenaires de développement;
- iv) prendre note de l'accent mis sur la nécessité d'un large éventail de partenariats associant les secteurs public et privé; et
- v) réaffirmer son soutien à la stratégie sous son nouveau titre de **Stratégie d'intensification durable de la production**.

*Pour toute question concernant le contenu de ce document, prière de s'adresser à:*

M. William Murray

Fonctionnaire principal chargé de programme,  
Division de la production végétale et de la protection des plantes

(+39) 06570 56289

## I. Introduction

1. À sa vingt-deuxième session, le Comité de l'agriculture a fait sienne la stratégie de la FAO pour une intensification durable des cultures grâce à une approche écosystémique et à un environnement porteur<sup>3</sup>. Cette stratégie consiste essentiellement à encourager l'adoption de pratiques d'intensification durable des cultures mettant à profit les processus naturels de l'écosystème. Il s'agit d'accroître les gains d'efficacité et d'améliorer la résilience des systèmes de production agricole en misant sur la fertilité des sols, les services de pollinisation, la lutte naturelle contre les ravageurs et les maladies et des pratiques agronomiques respectueuses de l'environnement. La gestion des savoirs et le renforcement des capacités sont des éléments déterminants pour le succès de cette démarche.
2. Les pratiques viables à plus long terme sont souvent celles qui impliquent une situation de type « gagnant-gagnant ». Assurer une utilisation plus efficace des ressources (y compris des intrants externes) permet de réduire les coûts supportés par les agriculteurs. Il en résulte également une meilleure protection et valorisation des agro-écosystèmes locaux, ainsi qu'une biodiversité mieux préservée, grâce à la prévention des dommages causés par un usage excessif des intrants ou par la surexploitation des ressources. Le recours à des pratiques agricoles plus durables peut présenter des avantages sur le plan économique, social et environnemental. Pour une meilleure intégration des stratégies de développement rural, les investissements dans ces pratiques devraient être alliés à des politiques plus générales en matière de protection sociale et d'emploi. Ainsi, par exemple, une réduction des inégalités entre les sexes dans le secteur agricole pourrait permettre d'assurer un accroissement durable, de l'ordre de 2,5 à 4 pour cent, de la production agricole totale dans les pays en développement<sup>4</sup>.
3. Un programme de mise en œuvre de la stratégie d'intensification durable des cultures, étendu à divers systèmes de production alimentaire, y compris les associations cultures-élevage et cultures-aquaculture, a été proposé pour la période 2010-2025. Il présente les activités à mener en vue d'une intensification durable des cultures, ainsi que les actions complémentaires nécessaires pour réaliser des gains d'efficacité tout au long de la filière alimentaire. Le programme prévoit également la présentation de rapports sur les progrès accomplis dans l'intensification des systèmes de production, ainsi que l'établissement de rapports périodiques sur des thèmes relatifs à différents aspects de la filière.
4. En souscrivant à la stratégie d'intensification durable des cultures des cultures, à sa vingt-deuxième session, le Comité de l'agriculture a formulé un certain nombre de recommandations en vue de sa mise en œuvre<sup>5</sup>, portant notamment les points suivants: la nécessité d'inscrire la production agricole dans le contexte plus général de la filière alimentaire; l'opportunité d'établir un large éventail de partenariats; la nécessité d'aborder en concomitance certains domaines thématiques, en particulier la gestion après récolte, l'accès à l'alimentation et l'égalité entre les sexes; l'importance des petits exploitants et la nécessité de nouer des liens entre les politiques et les activités menées sur le terrain; la nécessité de renforcer les capacités; la promotion des coopératives auprès des petits exploitants; et l'importance de la biodiversité et des ressources génétiques et leurs liens avec le changement climatique.
5. À sa trente-sixième session, la Conférence de la FAO a approuvé le Plan à moyen terme (PMT) 2010-2013, y compris son Cadre stratégique. L'Objectif stratégique A (Intensification durable des cultures) est le principal mécanisme d'exécution de la stratégie d'intensification durable des cultures. À sa trente-septième session, la Conférence de la FAO a approuvé le Programme de travail et budget (PTB) pour 2012-2013 qui tient compte des apports et des recommandations concernant les priorités d'action émanant des Conférences régionales, des comités techniques du Conseil et d'autres organes directeurs. Le PTB 2012-2013 a resserré les liens entre l'agriculture et l'élevage en vue d'une meilleure intégration avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle grâce à des modes d'alimentation viables, à la gestion des ressources naturelles et à l'adaptation au changement climatique.

---

<sup>3</sup> COAG/2010/3

<sup>4</sup> SOFA 2010-2011

<sup>5</sup> CL 140/3, paragraphes 7 et 8

6. Le présent document a pour objet: i) de faire le point des progrès accomplis en 2010-2011 dans la mise en œuvre de la stratégie d'intensification durable des cultures et de rendre compte des liens de celle-ci avec les activités complémentaires portant sur les filières alimentaires, les pertes de produits alimentaires et le gaspillage, et les modes d'alimentation viables; ii) de définir les éléments clés d'un programme pour la période 2012-2015, centré sur des stratégies globales intégrées pour le développement de systèmes de production viables, assorties d'actions complémentaires tout au long de la filière alimentaire; iii) de demander l'avis du Comité sur un nouveau titre reflétant mieux la portée de la stratégie proposée; et iv) de recommander que les pays membres de la FAO intègrent le modèle de production durable « Produire plus avec moins » dans leurs stratégies de développement agricole.

## II. Progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie d'intensification durable des cultures en 2010-2011

7. En 2010-2011, la priorité a été donnée à l'établissement d'une collaboration avec les pays pour la mise à l'essai et l'intégration de nouvelles approches en matière de production agricole, misant en particulier sur l'agriculture de conservation, les systèmes semenciers, la production intégrée, la gestion des pesticides et la gestion intégrée de la nutrition des plantes. Cette action visait à améliorer les services écosystémiques, à réaliser des gains d'efficacité grâce à l'adoption de bonnes pratiques et à réduire les risques.

8. Des informations détaillées sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre stratégique de la FAO en 2010 ont été fournies au Comité du Programme et au Comité financier en mars 2011<sup>6</sup>. D'autres rapports, à savoir une évaluation de fin d'exercice et le rapport sur l'exécution du Programme<sup>7</sup>, seront établis à l'intention des organes directeurs cette année.

9. La présente section appelle l'attention sur certaines des principales réalisations de l'exercice 2010-2011.

### a) « Produire plus avec moins »

10. Les travaux ont consisté initialement à recenser les pratiques viables et à recueillir les éléments d'appui utiles aux fins de la création d'une plate-forme commune pour l'examen des questions relatives à l'intensification durable. Ces efforts ont abouti à la publication, en juin 2011, de l'ouvrage *Produire plus avec moins - Guide à l'intention des décideurs sur l'intensification durable de l'agriculture paysanne*.

11. Cette importante publication a été réalisée avec la contribution d'un groupe consultatif technique, composé de 24 experts externes, et de fonctionnaires appartenant à tous les départements techniques de la FAO. *Produire plus avec moins* présente des approches propres à assurer une agriculture plus durable, en remplaçant les pratiques agricoles actuelles par des systèmes de culture viables prévoyant une utilisation plus efficace des intrants et permettant à la fois de réaliser des gains de productivité et d'améliorer les services écosystémiques. Cet ouvrage étudie un certain nombre de pratiques et techniques de gestion et analyse les politiques nécessaires à la mise en œuvre de ces instruments, à différentes échelles.

12. *Produire plus avec moins* est « un manifeste pour une révolution agricole encore plus verte, qui permettra d'accroître la production sans aucun des dommages - ni pour l'environnement, ni en termes d'épuisement à grande échelle des ressources naturelles - causés par les systèmes de culture actuels. Ce nouveau modèle assure la conservation et la valorisation des ressources naturelles, en tirant parti de la contribution de la nature à la croissance des cultures - allant des matières organiques du sol à la régulation des débits d'eau - et il peut être adapté à des conditions et des sites spécifiques.<sup>8</sup>»

<sup>6</sup> Examen à mi-parcours – Rapport de synthèse 2010 (PC 106/7 - FC 138/6) et CL 141/8, paragraphe 21.

<sup>7</sup> C 2013/8.

<sup>8</sup> José Graziano da Silva, *Hunger Can't Wait*, 5 janvier 2012 (Huffington Post).

## b) Progrès accomplis dans l'intensification durable des cultures en 2010-2011

13. En 2010-2011, les activités du programme ont été centrées sur la production agricole et en particulier sur la mise au point, l'essai sur le terrain et l'adaptation de pratiques spécifiques permettant d'améliorer les services écosystémiques fournis par les systèmes de production agricole. Ces travaux ont été menés à bien en partenariat avec des réseaux de recherche agricole internationaux et nationaux. Il s'agissait principalement de poursuivre l'évaluation de certaines approches du point de vue de la productivité, des gains d'efficacité en matière de ressources et des risques, et d'en favoriser l'intégration dans la production agricole. En particulier, les réalisations qui ont fait suite aux recommandations formulées par le Comité de l'agriculture à sa vingt-deuxième session<sup>9</sup>, ont été les suivantes:

- i) **Approches globales intégrées:** Les activités de la FAO intègrent de manière croissante des approches et des pratiques agricoles telles que l'agriculture de conservation, la mécanisation agricole durable, la lutte intégrée contre les ravageurs, la gestion intégrée des éléments nutritifs, la gestion de la pollinisation et la lutte contre les plantes adventices, les pâturages et les systèmes intégrant cultures et élevage, la gestion de l'eau à la ferme, l'agroforesterie, les systèmes cultures-pisciculture, la diversification des cultures et les moyens de subsistance durables. L'étude des complémentarités et des synergies entre ces différentes approches se poursuit, en s'étendant aux dimensions sociales, économiques et écologiques d'une production alimentaire durable. Le changement climatique, qui est considéré comme un élément de risque ou de vulnérabilité aux fins d'une production durable, est pris en compte aussi bien au niveau des politiques que dans l'action sur le terrain.
- ii) **Renforcement des capacités, pour assurer des avantages accrus aux producteurs et promouvoir le rôle des petits exploitants:** Le renforcement des capacités, tant au niveau institutionnel qu'à l'échelle des agriculteurs, est essentiel pour assurer la mise en œuvre de la stratégie d'intensification durable des cultures en tenant compte des conditions locales. Les activités menées par la FAO dans le cadre des écoles pratiques d'agriculture en Asie du Sud-Est, en Afrique du Nord et subsaharienne et au Moyen-Orient, se poursuivent et couvrent un large éventail de domaines techniques (y compris la lutte intégrée, la santé des sols, les plantes adventices, la gestion de l'eau et des éléments nutritifs, l'élevage, les moyens de subsistance et la santé humaine, les situations d'urgence et le relèvement). Cette action vise principalement à améliorer la compréhension et la gestion des services écosystémiques (notamment la prédation naturelle, qui permet de réguler les insectes nuisibles et de réduire ainsi le recours aux pesticides chimiques).
- iii) **Partenariats:** Pour pouvoir répondre de manière appropriée aux nouveaux enjeux, un large éventail de partenariats ont été établis ou sont renforcés aux niveaux mondial, national et local, sur le terrain comme à l'échelon décisionnel, faisant intervenir aussi bien les communautés et les institutions locales que des instituts de recherche et de vulgarisation et des organismes internationaux. Par exemple, s'agissant des ravageurs et maladies transfrontières, les activités menées dans toute l'Afrique et en Asie centrale témoignent de la contribution que les partenariats transfrontaliers apportent à l'intensification de la production, grâce à une réduction des pertes de rendement. La collaboration ainsi établie vise à mettre en place et à suivre de près un ensemble de mesures de contrôle à l'appui des services écosystémiques, y compris l'utilisation de biopesticides dans la lutte antiacridienne et des mesures d'hygiène plus efficaces sur le terrain pour combattre les maladies bactériennes du bananier et lutter contre la mouche des fruits. Il s'agit aussi, dans la mesure du possible, de mettre au point des stratégies de prévention contre les ravageurs et les maladies (en particulier des systèmes d'alerte précoce et de réaction rapide pour prévenir les infestations de ravageurs envahissants ou lutter contre les organismes nuisibles migrants) et d'élaborer des plans d'urgence.
- iv) **Biodiversité, ressources génétiques et changement climatique:** Dans le cadre de ses activités sur les systèmes semenciers et en faveur de la conservation et d'une utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, la FAO reconnaît le rôle central que

<sup>9</sup> CL 140/3, paragraphes 7 et 8

jouent la biodiversité et les ressources génétiques dans le renforcement de la capacité d'adaptation. À la suite du *Deuxième rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, établi à partir de rapports nationaux et publié par la FAO en 2010, la Commission sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture a négocié et accueilli favorablement le *Deuxième plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture* qui a été adopté par le Conseil en novembre 2011 en tant que nouveau cadre mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques<sup>10</sup>. L'objectif est de préserver la biodiversité agricole qui peut jouer un rôle vital dans la lutte contre la pauvreté, contribuer à la sécurité alimentaire et améliorer la capacité d'adaptation au changement climatique, grâce à des pratiques de gestion respectueuses de la diversité biologique.

**c) Progrès accomplis en 2010-2011 dans le cadre des travaux sur les filières alimentaires et la consommation menés à l'appui de la stratégie d'intensification durable des cultures**

14. **Liens avec les marchés et chaînes de valeur:** Un soutien a été apporté aux organisations paysannes aux niveaux national et régional en vue de resserrer les liens entre les agriculteurs et les marchés et pour renforcer la compétitivité des chaînes de valeur grâce à la participation des petits exploitants. Des évaluations ont été conduites sur le terrain afin de recenser les modes opératoires qui permettent d'assurer aux exploitants un meilleur accès aux services et à l'assistance technique, ainsi que des prix équitables, et en vue d'améliorer la capacité de ces organisations à fournir à leurs membres des services axés sur le marché pour renforcer la participation des petits paysans aux chaînes de valeur et faciliter leur passage à des technologies de production appropriées. La question de l'accès des agriculteurs aux intrants essentiels fait l'objet d'une collaboration avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) dans le cadre d'une analyse préalable des innovations engendrées par des partenariats avec le secteur privé ou avec les secteurs public et privé, au sein des chaînes d'approvisionnement en intrants.

15. **Réduction des pertes de produits alimentaires et du gaspillage:** Les pertes de produits alimentaires et le gaspillage ont fait l'objet d'une étude qui a conduit à la réalisation d'une publication intitulée *Global Food Losses and Food Waste: Extent, Causes and Prevention*, à l'appui de l'initiative « Save Food » organisée dans le cadre du Congrès Interpack 2011. Cet ouvrage a contribué à faire reconnaître la nécessité d'élaborer de nouvelles stratégies et de nouvelles approches, compte tenu des pertes qui se produisent tout au long des filières alimentaires, du gaspillage de produits alimentaires observé lors de la vente au détail et au moment de la consommation, de l'intégration du marché mondial et de l'« allongement » des filières qui en résulte. La FAO et ses partenaires ont redéfini leurs stratégies d'intervention afin de centrer leurs efforts sur l'amélioration systémique de l'efficacité des filières alimentaires et de leur viabilité à long terme<sup>11</sup>.

16. **Modes d'alimentation viables<sup>12</sup> et nutrition:** La démarche suivie pour favoriser des modes d'alimentation viables mise sur l'utilisation de la biodiversité alimentaire locale, selon les besoins, y compris les espèces, les variétés et les races traditionnelles, en tant que sources de nourriture durables pour une nutrition de qualité. Des modes d'alimentation viables mobilisent nécessairement l'ensemble de la filière alimentaire, depuis la production agricole et animale jusqu'à la consommation, tout en reconnaissant les liens d'interdépendance qui unissent la production alimentaire et la consommation aux besoins énergétiques et aux recommandations nutritionnelles. En 2010-2011, plusieurs réunions internationales ont été organisées avec succès au Cameroun, en République-Unie de Tanzanie et au

<sup>10</sup> CGRFA-13/11/Rapport et COAG/2012/INF/15

<sup>11</sup> Pour d'autres informations, voir le document publié sous la cote COAG/2012/INF/9 - État d'avancement des activités de la FAO relatives aux pertes après récolte.

<sup>12</sup> Les modes d'alimentation viables sont des régimes alimentaires ayant de faibles conséquences sur l'environnement, qui contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à une vie saine pour les générations présentes et futures. Les modes d'alimentation viables contribuent à protéger et à respecter la biodiversité et les écosystèmes, sont culturellement acceptables, économiquement équitables et accessibles, abordables, nutritionnellement sûrs et sains, et permettent d'optimiser les ressources naturelles et humaines (FAO 2010).

Sénégal. Une initiative mondiale en faveur de l'horticulture a été lancée en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et un certain nombre d'organismes régionaux, en particulier le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Elle était centrée sur la production horticole en milieu rural, urbain et périurbain et sur les liens entre la production et les résultats nutritionnels.

### III. Programme pour 2012-15 – Stratégie d'intensification durable des cultures et actions complémentaires

17. À l'origine, la stratégie d'intensification durable des cultures prévoyait une intégration croissante des travaux relatifs à la production agricole avec ceux portant sur l'élevage et d'autres secteurs, en association avec des actions complémentaires couvrant l'ensemble de la filière alimentaire et les domaines de l'égalité entre les sexes et de la nutrition. L'expérience acquise en 2010-2011 a montré que des approches globales intégrées étaient importantes pour la mise au point de systèmes de production durables. Devant ce constat et conformément aux indications données par le Comité de l'agriculture à sa vingt-deuxième session, ce processus d'intégration sera accéléré en 2012-2013. Par ailleurs, il est proposé d'élargir la portée de la *stratégie d'intensification durable des cultures* et d'en modifier le titre en **stratégie d'intensification durable de la production**.

18. En 2012-2013, il s'agira en priorité de promouvoir l'application du modèle « Produire plus avec moins » à l'échelle des communautés et aux niveaux national, sous-régional et régional. D'autres outils seront mis au point et des lignes directrices seront élaborées aux fins du renforcement des services écosystémiques associés à une production végétale durable, en particulier la pollinisation, la lutte contre les ravageurs, les maladies et les plantes adventices, et le maintien de la qualité de l'eau et de la fertilité des sols. Des efforts continueront d'être déployés afin de mettre en place un environnement porteur pour la gestion des savoirs paysans et pour la formation et la création de groupes dans le cadre d'écoles pratiques d'agriculture. Une collaboration sera établie avec des partenaires locaux afin de mettre au point des indicateurs, des méthodes et des outils pratiques permettant de mesurer certains aspects spécifiques de la durabilité d'un système de production. Parmi les éléments susceptibles de donner une indication de cette viabilité à long terme, on peut indiquer les matières organiques du sol, la fertilité des sols, l'utilisation efficace des éléments nutritifs et de l'eau, la dégradation des terres cultivées et la qualité de l'eau.

19. Conformément au PTB pour 2012-2013, la stratégie d'intensification durable de la production sera mise en œuvre de manière intégrée et transversale, en insistant plus particulièrement sur les domaines d'action suivants:

- i) **Changement climatique et gestion intégrée de la production:** Un large éventail de projets d'agriculture intelligente face au climat sont prévus, y compris au niveau des politiques et aux échelons institutionnel et communautaire. Par exemple, un programme misant sur le modèle des écoles pratiques d'agriculture pour améliorer la capacité d'adaptation au changement climatique dans les zones de savane semi-humides sera mis en œuvre en Afrique de l'Ouest, en collaboration avec l'Institut international d'agriculture tropicale et un certain nombre de partenaires locaux. Dans une première phase du programme, 30 000 agriculteurs du Mali en seront les bénéficiaires, mais des activités à une échelle analogue seront également menées dans quatre autres pays. Cette initiative rentre dans le cadre de l'action en faveur de la conservation et de l'utilisation durable des ressources phytogénétiques et au titre du Fonds de partage des avantages du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, action qui est actuellement intensifiée en vue d'aider les petits exploitants des pays en développement à conserver et à utiliser leurs ressources phytogénétiques de manière durable pour accroître la production et favoriser l'adaptation aux effets du changement climatique. L'évolution du climat peut aussi avoir une forte incidence sur la répartition des organismes nuisibles et des maladies. La lutte contre les ravageurs et les maladies transfrontières des plantes grâce à une surveillance précise et à une meilleure planification préalable, jointe à l'utilisation de variétés résistantes, peut également favoriser un accroissement de la productivité.



- ii) ***Intégration cultures-élevage***: Une large place sera faite aux systèmes de production intégrant cultures et élevage dans le cadre des petites exploitations, alors que le concept de viabilité relatif à l'alimentation des animaux et des êtres humains sera développé face aux inquiétudes que suscitent le changement climatique, la raréfaction des terres et de l'eau et la perte de biodiversité. Dans le cadre de cet effort, il s'agira par exemple d'étudier des solutions innovantes, y compris l'utilisation accrue de sous-produits agroindustriels nouveaux et d'autres ingrédients entrant dans la composition des aliments pour animaux, dont la production n'entre pas en concurrence avec celle des produits destinés à la consommation humaine et qui proviennent de plantes cultivables sur des sols marginaux et dans des conditions climatiques difficiles. Le programme d'action mondial à l'appui du développement durable du secteur de l'élevage et la stratégie d'intensification durable des cultures sont complémentaires et visent l'un et l'autre à assurer une utilisation plus efficace des ressources naturelles<sup>13</sup>. La possibilité d'assurer une production fourragère plus efficace en améliorant les systèmes semenciers, de diversifier les systèmes de culture en misant sur une production accrue de fourrages et de légumineuses, sur des cultures à double usage et sur l'agroforesterie, et de promouvoir une meilleure utilisation de la biodiversité, sera étudiée. Des travaux visant à accroître l'efficacité des systèmes cultures-élevage portent actuellement sur les flux d'éléments nutritifs, les interfaces plantes-sol-élevage et l'utilisation des engrais au sein des exploitations comme en dehors de celles-ci. Des lignes directrices pour le maintien de la santé des sols au niveau des exploitations, dans le cadre de systèmes cultures-élevage, sont en cours d'élaboration. Un processus a été lancé pour définir des scénarios de gestion durable des parcours ou des pâturages pouvant valoriser les fonctions multiples de ces écosystèmes, qui ne se limitent pas à la seule production animale.
- iii) ***Maïs et manioc en Afrique***: Le Groupe de travail sur les résultats de la FAO en Afrique (composé de fonctionnaires du Bureau régional pour l'Afrique, des bureaux sous-régionaux, des équipes de pays des Nations Unies et du Siège de la FAO) a lancé un programme qui mettra l'accent sur deux des six priorités régionales<sup>14</sup> approuvées par la vingt-sixième Conférence régionale pour l'Afrique (*Favoriser une augmentation durable de la production agricole ainsi que la diversification des cultures*; et *Promouvoir l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles*) et contribuera à la réalisation de plusieurs des objectifs stratégiques de la FAO, notamment des objectifs A, E, F, G, H, K et L. Pendant la phase pilote initiale, qui intéressera quatre pays, le programme mettra sur deux produits de base dans le cadre d'une approche de la chaîne de valeur (Ghana et République démocratique du Congo pour le manioc; et Angola et Ouganda pour le maïs). Ce choix tient compte des avantages comparatifs de la FAO et cadre bien avec les approches énoncées dans le modèle « Produire plus avec moins ». L'objectif est d'obtenir des résultats immédiats du point de vue de la contribution à la lutte contre la faim et la malnutrition dans la région.
- iv) ***Mise en place de chaînes de valeur vertes et participatives***<sup>15</sup>: Plusieurs guides pratiques sur les meilleures pratiques seront mis au point en tirant parti des données d'expérience recueillies sur le terrain dans le cadre de la promotion des liens avec le marché et de l'appui fourni aux chaînes de valeur. Parmi les sujets abordés dans ces guides, on peut indiquer les systèmes d'approvisionnement en intrants, la passation de contrats, les modèles de liaison entre producteurs et acheteurs et les services fournis par les organisations de producteurs. Concernant les chaînes de valeur, deux nouveaux domaines feront l'objet d'une attention particulière. Le premier est une activité récemment mise en route et visant à évaluer l'incidence des chaînes de valeur sur les décisions et le bien-être de petits exploitants agricoles grâce à des méthodes améliorées. Cette initiative permettra de préciser les conditions à réunir pour accélérer l'adoption de systèmes intégrés pour une intensification

<sup>13</sup> Pour d'autres informations, voir le document publié sous la cote COAG/2012/4 - Options pour le dialogue entre les parties prenantes à l'appui du développement de l'élevage durable.

<sup>14</sup> ARC/10/REP/Rev.1 paragraphes 35-36

<sup>15</sup> Pour d'autres informations, voir les documents publiés sous les cotes COAG/2012/INF/10 - Initiative pour le développement du secteur agroalimentaire et des agro-industries en Afrique, et COAG/2012/INF/11 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes exploitations agricoles.

durable des cultures. Le second est une évaluation préalable intéressant les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et portant sur les approches suivies pour promouvoir le développement de chaînes de valeur intégrées (*petits paysans*) et vertes (*technologies respectueuses de l'environnement*). Une attention particulière sera accordée à l'identification des facteurs de facilitation et d'incitation dont les parties prenantes de la chaîne de valeur ont besoin pour la reproduction et l'application à plus grande échelle des chaînes de valeur viables à long terme.

- v) **Réduction des pertes de produits alimentaires et du gaspillage:** Les activités techniques porteront principalement sur l'amélioration des pratiques sur le terrain, l'investissement dans le stockage et la transformation primaire au niveau local, les infrastructures rurales et les technologies de conditionnement. La mise en œuvre de programmes de réduction des pertes de produits alimentaires sera encouragée et soutenue, en mettant tout particulièrement l'accent sur l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, ainsi que sur les programmes de développement des petites et moyennes entreprises. Deux congrès régionaux « Save Food » seront organisés.
- vi) **Modes d'alimentation viables et nutrition:** Les travaux relatifs aux modes d'alimentation viables seront approfondis aux niveaux mondial et national. Le passage à des modes alimentaires plus durables peut produire des effets en amont sur la production alimentaire (en favorisant la diversification, par exemple), sur la chaîne de transformation et sur les schémas de consommation. Il s'agit de mettre au point des systèmes qui permettent de répondre avec souplesse aux attentes des consommateurs. Les activités prévues porteront plus particulièrement sur les modes d'alimentation viables dans le contexte d'une agriculture attentive à la nutrition et sur l'élaboration de lignes directrices normatives, d'outils et d'indicateurs permettant de caractériser et de mesurer ces modes d'alimentation dans différentes zones agroécologiques. Compte tenu du succès des réunions internationales tenues au Cameroun, en République-Unie de Tanzanie et au Sénégal, les initiatives mondiales en faveur de l'horticulture, centrées en particulier sur la production horticole en milieu rural, urbain et périurbain et sur les liens entre la production et les résultats nutritionnels seront poursuivies, en partenariat avec l'OMS et un certain nombre d'organismes régionaux comme le NEPAD.

20. Le programme de travail pour la période 2012-2015 figure à l'annexe A. Le calendrier de mise en œuvre des activités prévues sera établi en fonction de l'intérêt manifesté par les pays membres, de leur engagement et de leur soutien financier. Compte tenu des fonds qui sont actuellement disponibles, le modèle « Produire plus avec moins » devrait néanmoins pouvoir être intégré, d'ici la fin de l'année 2013, dans les programmes mis en œuvre dans cinq pays. Un autre objectif serait de commencer à constater au sein de ce groupe initial les résultats de l'action menée (par exemple une intensification et une diversification plus durables sur le terrain, en fonction des indicateurs de réussite indiqués pour chaque programme), d'ici la fin de l'année 2015.

21. Le point de départ pour l'application du modèle « Produire plus avec moins », du point de vue de l'intensification et de la diversification de la production, sera établi en fonction des priorités nationales et régionales, telles qu'elles sont définies dans les programmes-cadre de pays et en tenant compte des résultats des Conférences régionales de la FAO.

22. D'une manière générale, il est nécessaire de faciliter et de surveiller l'intégration de l'intensification durable de la production dans les politiques et les programmes nationaux, qui peuvent être aussi bien les programmes d'intensification durable dans lesquels la FAO et les autres organismes ayant leur siège à Rome interviennent directement, que des programmes financés par d'autres sources. Au niveau local, il s'agira également d'établir une collaboration avec un large éventail de partenaires, y compris le secteur privé et la société civile.

23. Le financement des activités de la FAO en matière d'intensification durable de la production émanera de trois sources différentes: des contributions ordinaires de l'Organisation; de fonds extrabudgétaires acheminés par l'intermédiaire de la FAO (aux niveaux régional, sous-régional ou national); et de fonds publics (affectés par le gouvernement). Il ne s'agit pas pour la FAO d'assurer la gestion de programmes d'intensification durable pour le compte des pays, mais de leur apporter une

assistance aux fins de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de ces programmes.

24. En sus du Programme ordinaire, deux sources extérieures ont pu être identifiées à ce jour pour le financement à brève échéance de l'intensification durable de la production:

- i) L'Union européenne est convenue de financer la poursuite de l'élaboration de lignes directrices relatives à l'intensification durable et d'indicateurs utiles, ainsi que leur mise à l'essai, à la lumière de enseignements tirés des travaux de la FAO et des autres organismes ayant leur siège à Rome. Les activités prévues couvriront la période 2012-2015. Elles permettront d'étayer la conception de programmes en collaboration avec les pays partenaires et viseront à tirer parti des travaux menés sur le terrain et à les renforcer.
- ii) Le Gouvernement suisse a fourni des fonds à effet catalyseur destinés à soutenir les travaux intégrés d'une équipe spéciale sur la consommation et la production alimentaire durables, agissant en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement dans le cadre du Plan de travail pluriannuel sur la consommation et la production durables défini par la Commission du développement durable de l'ONU en vue de la Conférence Rio+20 (juin 2012).

#### **IV. Orientations demandées au Comité**

25. Le Comité est invité à prendre note des mesures prises par le Secrétariat aux fins de la mise en œuvre de la stratégie d'intensification durable des cultures.

26. En particulier, le Comité souhaitera peut-être:

- i) reconnaître les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie d'intensification durable des cultures, à laquelle il a souscrit à sa vingt-deuxième session;
- ii) recommander que les pays membres de la FAO intègrent le modèle de production durable « Produire plus avec moins » dans leurs stratégies de développement agricole;
- iii) approuver les thèmes recensés aux fins d'une action intégrée tels que définis pour la période 2012-2015 et les porter l'attention des principaux partenaires de développement;
- iv) prendre note de l'accent mis sur la nécessité d'un large éventail de partenariats associant les secteurs public et privé; et
- v) réaffirmer son soutien à la stratégie sous le titre modifié de Stratégie d'intensification durable de la production.

## Annexe A – Programme de travail pour la période 2012-2015

Le programme général d'intensification durable de la production mise sur des approches globales intégrant les divers systèmes de production, y compris les associations cultures-élevage et cultures-pisciculture et l'agroforesterie, dans le cadre d'actions complémentaires à tous les stades des chaînes de valeur agricoles, y compris la gestion après récolte, la transformation des produits, la distribution et la consommation (modes d'alimentation viables). Les activités prévues pour la période 2012-2015 sont centrées sur les pays qui adoptent des programmes d'intensification durable de la production, dans la mesure où chaque pays recensera et adaptera les éléments qui reflètent le plus fidèlement les besoins, les priorités et les capacités qui lui sont propres. Un processus parallèle d'affinement des méthodes, des lignes directrices et du matériel pédagogique correspondant, tenant compte de l'expérience acquise, est en cours. L'objectif est de faire sorte que d'ici à 2025 une majorité de pays aient mis en place des programmes d'intensification durable de la production adaptés à leurs besoins.

<b>Intensification durable de la production grâce à une approche écosystémique et à un environnement porteur</b>		
<b>Exercice biennal</b>	<b>Principales activités</b>	<b>Indicateurs</b>
<b>1- 2010-2011</b>	1) Faire la démonstration, preuves à l'appui, des gains d'efficacité possibles aux niveaux local, national et régional dans des domaines tels que la gestion des sols et de l'eau, les engrais et la nutrition végétale, la lutte contre les ravageurs et les maladies, les semences et les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, les pesticides et la pollinisation.	Neuf études de cas ont été réalisées à partir de projets pilotes portant sur l'intensification de la production (y compris l'impact sur les services écosystémiques et la contribution de ceux-ci).
	2) Procéder à une première élaboration des options de politique générale visant l'intensification durable des cultures, à partir d'études de cas à caractère technique.	Dix documents d'orientation générale portant sur des technologies spécifiques (lutte intégrée, pollinisation, etc.) ont été élaborés.
	3) Élaborer des méthodes pour l'établissement des valeurs de référence et de suivi des programmes d'intensification durable des cultures.	Cinq publications et documents d'appui portant sur les méthodes de mesure ont été élaborés.
<b>2 - 2012-2013</b>	1) <i>Établir un rapport à l'intention du Comité de l'agriculture.</i>	<i>Un document est présenté au Comité de l'agriculture.</i>
	2) Travailler en collaboration avec des partenaires afin d'intégrer l'intensification durable de la production dans les programmes nationaux, au stade de la conception.	Intégration du modèle « Produire plus avec moins » dans les programmes nationaux de cinq pays.
	3) Affiner et consolider les assises d'un modèle d'intensification durable en tenant compte de l'expérience acquise au niveau des pays dans la mise en œuvre d'approches intégrées de la production.	Dix-huit publications, lignes directrices et documents de sensibilisation, permettant d'affiner et de diffuser des modèles d'intensification de la production, sont produits.

<b>3 -2014-2015</b>	<i>1) Établir un rapport à l'intention du Comité de l'agriculture.</i>	<i>Un document est présenté au Comité de l'agriculture.</i>
	2) Apporter un appui à la mise en œuvre de programmes d'intensification nationaux (dans différentes régions et diverses zones agroécologiques, dans la mesure du possible).	Les indicateurs de réussite commencent à faire apparaître des résultats en termes d'amélioration de la durabilité dans le cadre des programmes mis en œuvre.